

# La Maison des Lycéens est née en 2015

vendredi 10 février 2017, par [Vie scolaire LGT](#)

**Depuis mars 2015 l'association socio-éducative s'est transformé conformément à la loi en Maison des Lycéens.**

Dorénavant toutes les responsabilités sont exercées par des élèves. Gérée par les élèves et pour les élèves, elle a permis à de nombreuses activités de se développer ou se mettre en place depuis cette année. Les statuts ont donc été modifiés pour s'adapter à cette nouvelle gestion et en même temps rajeunis pour coller à la réalité des pratiques.



**Tous les élèves peuvent adhérer à cette association** par le versement d'une cotisation annuelle (6 euros). Ils peuvent ensuite bénéficier de toutes ses activités et participer à sa gestion. Un bureau d'élèves volontaires agréés par l'assemblée générale se réunis tous les 15 jours pour gérer les affaires courantes et recueillir les diverses propositions émanant de la communauté scolaire.